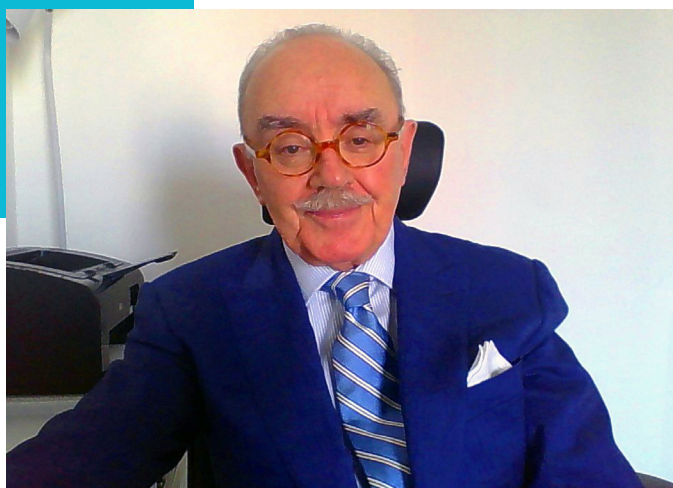


Derrière la tragédie amazonienne

Jean-François Fiorina s'entretient avec Jean-Yves Carfantan



Jean-Yves Carfantan. Spécialiste internationalement de l'économie agricole brésilienne, son regard ne néglige aucune composante du drame qui frappe l'Amazonie.

Les terribles incendies qui viennent de ravager l'Amazonie et frapper l'opinion internationale, ont donné lieu à une mise en cause directe du nouveau pouvoir brésilien par les médias occidentaux, et spécialement du président Jair Bolsonaro, accusé de mettre en péril l'avenir des communautés indiennes qui y vivent. Or, que savons-nous réellement de ces questions, découvertes récemment par le grand public, notamment de la déforestation dont est victime l'irremplaçable réservoir de biodiversité que représente cette région du monde ?

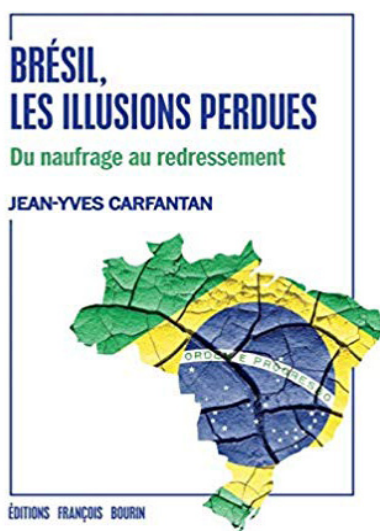
Vivant au Brésil, familier des cercles spécialisés en géopolitique (rapport Cyclope sur les matières premières, Institut Fernand Braudel sur l'économie mondiale, Ifri...), Jean-Yves Carfantan étudie la question depuis plus de trente ans. Ce qu'il nous apprend ici, notamment de la composante criminelle du dossier, jette un éclairage qui ajoute à sa complexité.

Si l'on s'attache aux causes et à l'évolution de la déforestation, quels en sont les acteurs et à quelles logiques obéissent-ils ?

On ne peut comprendre la question amazonienne sans s'intéresser, au préalable, à son cadre géographique et historique. Les données dont nous disposons sur l'utilisation des sols – données statistiques de bonne qualité, fondées, depuis vingt ans, sur une surveillance aérienne et satellitaire rigoureuse – portent sur un territoire qu'on appelle l'Amazonie "légale". Celle-ci n'est pas toute la forêt amazonienne. L'Amazonie "légale", c'est un territoire politique et administratif de 5,2 millions de km² défini par les autorités brésiennes en 1953 et qui comprend des zones non forestières, comme une partie du Mato Grosso ou encore l'Etat du Tocantins, soit plus de huit fois la France. La forêt amazonienne en elle-même, c'est, pour le Brésil, 3,2 millions de km², soit 60% de sa superficie totale, puisqu'il y a aussi une Amazonie colombienne, bolivienne, équatorienne, vénézuélienne, péruvienne... Et française avec la Guyane. Au Brésil, cette Amazonie "légale" a servi et sert toujours de cadre à différents programmes d'infrastructures prioritaires, essentiellement dans les domaines économique, sanitaire et social.

S'agissant du cadre historique, deux périodes de conquête de la forêt amazonienne sont à distinguer. La première, non destructrice, jusqu'à la fin des années 1960 ; la seconde, foncièrement prédatrice, à partir des années 1970.

Dans un premier temps, en effet, l'Amazonie a servi d'exutoire au trop plein démographique de certaines régions pauvres du sud et du sud-est d'où partaient les agriculteurs qui souhaitaient, sinon faire fortune, au moins manger à leur faim. A partir des années Trente, et spécialement sous le président Getúlio Vargas [ndlr : au pouvoir de 1930 à 1945, et à nouveau entre 1951 et 1954], l'Etat brésilien a encouragé une ruée vers l'Ouest pour combattre la misère. Vargas disait : "L'identité



brésilienne, c'est d'aller vers l'Ouest". C'est ainsi que, dès la Seconde guerre mondiale, le Brésil est devenu le principal fournisseur de caoutchouc des Alliés. Les politiques qui ont remplacé Vargas en 1954 puis les militaires qui ont pris le pouvoir dix ans plus tard ont amplifié cette politique, soutenue par l'église catholique. Jusqu'à la fin des années soixante, l'exploitation des ressources locales reste classique, au sens où la culture du latex ou du cacao sauvage, même si elle nuisait à la biodiversité, supposait le maintien d'un couvert forestier.

A partir des années 1970, en revanche, tout change avec l'ouverture de nouvelles voies de communication, qui permettent de pénétrer profondément dans des



zones jusqu'alors intactes. Le *deal* est alors le suivant : quiconque acceptait de s'installer en Amazonie, de défricher 50% d'une terre, d'en mettre le reste en valeur et surtout de s'y maintenir, pouvait espérer en devenir propriétaire. C'est le système d'usucapion, dit aussi de "prescription acquisitive", aux termes duquel passé un délai, l'occupation d'un lieu, si elle n'a pas été contestée et si elle remplit certaines obligations, vaut propriété.

Le processus destructif est alors enclenché en quatre phases : déforestation (avec ou sans l'aide d'exploitants forestiers), nettoyage, le plus souvent par le feu, implantation de graminées pérennes pour alimenter le bétail, enfin arrivée des troupeaux. Le bœuf, c'est l'assurance vie de l'agriculteur pauvre : pas besoin d'engrais, encore moins d'investissements lourds. La forêt n'est plus une matière qu'on exploite et qu'on replante, comme dans le

cas du latex, elle devient un obstacle. A éradiquer définitivement.

Avec, vous le rappelez, l'irruption d'une fraude à grande échelle dans le domaine de la propriété foncière...

C'est la conséquence de la pagaille créée par le système de l'usucapion. Et cette fraude est à plusieurs étages, dont le dernier nous amène au sujet central de la grande criminalité organisée. A la base, il y a ceux qu'on appelle les "grilleurs". Attention, rien à voir avec les incendiaires, même s'ils peuvent l'être aussi ! "Grilleur" vient de *grilo*, qui veut dire grillon. Quand, dans une boîte, vous enfermez un titre de propriété tout neuf en compagnie d'un grillon, les déjections de ce dernier vont rapidement donner à ce titre l'aspect d'un document vieux de cinquante ou de soixante ans ! On appelle cela le "grillage". Et c'est devenu, en Amazonie, une industrie à grande échelle, inséparable de la déforestation. C'est en même temps un cercle vicieux puisque, en se développant, donc en enrichissant ses acteurs, cette fraude provoque une émulation sans fin.

N'oublions pas non plus deux autres acteurs qui profitent du système : les exploitants forestiers – ceux qui coupent le bois et le revendent – et les sociétés spécialisées dans la recherche des métaux précieux, qui sont souvent d'importants opérateurs internationaux, et pas vraiment des artisans, comme le suggère fallacieusement le terme poétique d'orpailleurs qui nous renvoie aux chercheurs d'or du Far West...

Mais il y a bien pire. Plus cette informalité foncière s'enracine, et avec elle l'informalité de l'élevage bovin, plus elle attire les réseaux spécialisés dans le trafic de drogue entre les pays andins et le Brésil. Le mécanisme est simple. Quand vous savez que la déforestation légale d'un hectare coûte autour de 500 euros, vous comprenez aisément qu'en détruire 3000 d'un coup – ce qui est malheureusement une unité moyenne – n'est pas à la portée de tout le monde. Quel petit agriculteur peut déboursier 1,5 million d'euros ? Aucun. Mais pour les réseaux criminels qui ont besoin de blanchir du cash, c'est l'aubaine absolue. Ils fournissent à l'éleveur les fonds dont il a besoin, et quand celui-ci a installé ses bêtes, ils en récupèrent une partie, voire la terre elle-même, au terme du premier cycle d'élevage du cheptel.

Cette instrumentalisation du système foncier brésilien par la grande criminalité est devenue la cause première de la déforestation. Et faute d'une connaissance suffisante du pays, aucun grand média n'en parle en Europe ou ailleurs ! Qui connaît, par exemple l'existence du PCC (acronyme de "premier commando de la capitale"), une organisation mafieuse installée à São Paulo et qui domine le trafic de drogue à Manaus, capitale de l'Etat d'Amazonie ? Depuis quelques années, elle est pourtant au cœur du processus de destruction de la forêt amazonienne !

Pour les réseaux criminels qui veulent blanchir du cash, l'informalité foncière de l'Amazonie constitue l'aubaine absolue.

Il est beaucoup plus facile, pour un gouverneur qui souhaite être réélu, de couper les vivres à des organismes voués à l'environnement, qu'à des structures médicales ou éducatives.

Quelle est l'attitude de l'Etat fédéral face à ces organisations ?

C'est évidemment la grande question. A partir de la fin des années 1990, lorsque l'Etat a commencé à se doter de moyens de surveillance performants, notamment satellitaires, un personnel spécifique a été formé pour contrôler l'usage qui était fait de la forêt et réprimer les atteintes à la végétation "native", dont la proportion sur les propriétés privées de l'Amazonie légale ne doit pas représenter moins de 80% de la superficie. Désormais, le contrôle est permanent et le cadastre déclaré doit être conforme à ce qu'on voit d'en haut. C'est grâce à ces mesures, à la fois préventives et répressives, qu'à partir de 2004, la déforestation a régressé, et ce jusqu'en 2012, année qui voit le phénomène repartir à la hausse.

Pourquoi ?

L'explication réside dans les contraintes budgétaires liées à la crise économique. Au niveau fédéral, d'abord, puisqu'au sein de l'IBAMA [ndlr : l'institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables], 2000 postes ne sont plus pourvus. Mais aussi et surtout à l'échelon des Etats, où il est beaucoup plus facile pour un gouverneur qui souhaite être réélu de couper les vivres à des organismes voués à la protection de l'environnement qu'à des structures sociales, médicales ou éducatives.

Les médias occidentaux accusent directement le président Bolsonaro d'avoir aggravé considérablement la situation de l'Amazonie et des sociétés indiennes qui y vivent. Qu'en est-il exactement ?

Le nouveau pouvoir, en n'apparaissant guère habité par le souci de protéger l'Amazonie, a incontestablement envoyé un signal négatif aux fraudeurs de tout ordre. Y compris aux organisations criminelles qu'il combat avec détermination, et qui participent à ce climat d'insécurité générale qui, ne l'oublions jamais, a porté au pouvoir Jair Bolsonaro, lequel avait fait de cette question son principal thème de campagne. A peine élu, il aurait dû demander l'aide financière de la communauté internationale pour protéger une région qui détient 20% des ressources mondiales en biodiversité et dont la déforestation, c'est un fait, influence notablement le dérèglement climatique mondial.

Mais j'ajoute aussitôt qu'en désignant ce même Bolsonaro comme l'unique responsable de cette tragédie écologique dont je crois avoir montré qu'elle plonge ses racines au cœur même du rêve brésilien, et notamment des Brésiliens les plus pauvres qui ont identifié la forêt à un Eldorado, l'Occident s'est pareillement trompé. Les leçons qui ont été dispensées ex cathedra ont été reçues comme des manifestations de néocolonialisme. Y compris chez beaucoup d'opposants au pouvoir en place. Là où il aurait dû y avoir coopération, il n'a été question que d'ingérence. Et la grande perdante, c'est évidemment l'Amazonie...

On parle aussi beaucoup de la culture du soja comme facteur de déforestation...

Là encore, incriminer le soja témoigne d'une méconnaissance profonde de la réalité locale. D'abord parce que la culture du soja représente 2,7 % de la surface plantée en Amazonie et un pourcentage à peu près équivalent de la récolte nationale ; ensuite et surtout parce que les agriculteurs qui font du soja sont justement ceux qui ont commencé à se stabiliser, autrement dit à rompre avec la fuite en avant dans la déforestation, qui participe d'une agriculture néolithique. Les pénaliser serait non seulement injuste mais contre-productif. De plus, il existe désormais des protocoles associant les producteurs, les transformateurs et les exportateurs à la justice brésilienne pour empêcher la commercialisation de soja qui serait issu de terres récemment défrichées. Cela ne constitue pas, évidemment, une garantie totale contre la fraude, mais cela limite considérablement les abus. Qui en parle en France et dans la presse occidentale ? Autre progrès significatif : depuis 2008, toute personne connue pour avoir un casier judiciaire lié à l'utilisation de la forêt n'a plus accès au crédit bancaire.

A l'heure où Brasilia est sous le feu médiatique de nombreuses ONG, vous rappelez que les mouvements indigénistes contrôlent peu ou prou 1/7ème du territoire brésilien. Quelles en sont les conséquences pratiques ?



Certaines initiatives censées favoriser les Indiens aboutissent à dévaster un écosystème harmonieux et parfois à créer un véritable apartheid.

Quand on dit "contrôler" il faut s'entendre sur ce terme. L'un des problèmes de l'Etat brésilien est justement que, n'ayant pas les moyens de contrôler matériellement l'entièreté de l'Amazonie, il octroie des terres, soit aujourd'hui environ 13% du territoire à des communautés indiennes qui en ont l'usufruit, lui-même en conservant la nue-propriété. Ce système de terres indigènes démarquées concerne environ 250 000 Indiens ayant choisi de continuer à vivre de manière traditionnelle. Les autres, soit plus d'un demi-million de personnes sur les 800 000 recensées, des jeunes pour la plupart, ont en effet choisi de quitter le mode de vie des anciens.

Quant à la minorité qui reste, elle bénéficie d'un soutien international considérable, venu souvent d'associations qui idéalisent la vie sous la canopée amazonienne, ce qui fait sourire ceux qui connaissent vraiment ses pièges et ses dangers. On sourit moins, cependant, quand on s'intéresse aux conséquences pratiques de certaines initiatives qui aboutissent à un véritable *apartheid*. Un exemple parmi d'autres, celui du Roraima. Dans cet Etat du nord du Brésil qui jouxte le Venezuela, la grande réserve dite *Raposa Serra do Sol*, voyait cohabiter sur son sol, en bonne intelligence depuis le XIX^e siècle, les Indiens du cru avec des populations de différentes origines. Quand la "légalisation" s'est imposée en 2005, les populations non indiennes - et souvent métissées - qui avaient toujours vécu là ont été expulsées *manu militari*. Seuls sont restés les Indiens qui le souhaitaient. Résultat : des familles ont été déchirées, l'écosystème qui s'était bâti harmonieusement au fil du temps a été dévasté, les Indiens qui ont choisi de rester ont perdu leurs marchés, souvent leurs amis, parfois même des membres de leur famille qui refusaient d'abandonner un conjoint d'origine non indienne. Voilà où peuvent mener de grands principes complètement déconnectés de la réalité !

L'Etat du Roraima est, en outre, particulièrement sensible au contexte géopolitique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Il se trouve que l'approvisionnement électrique du Roraima dépend en grande partie du Venezuela. Aujourd'hui, dans les conditions que l'on sait, ce pays n'est plus en mesure de fournir cette électricité. Ce qui pose la question de la connexion du Roraima au réseau électrique brésilien. Or, juridiquement, comment créer des infrastructures locales à même de répondre à ces besoins sans entrer sur les réserves indiennes ? Ce, alors même que la majorité de la population n'est ni indigène, ni - quand elle l'est - désireuse de vivre sur un mode d'existence indigène. Ces imbroglios administratifs se traduisent ensuite dans les faits en polémiques politiques, les habitants du cru non-indigènes ne comprenant pas pourquoi ils sont traités comme des citoyens de seconde zone. On comprend mieux ainsi comment n'importe quel fait divers local se rapportant à ces questions, peut se transformer en question médiatique, et donc politiquement, explosive à l'échelle nationale et internationale...



Pour conclure, que diriez-vous à des étudiants préoccupés du devenir de l'Amazonie ?

Je leur dirais ce qu'a dit très respectueusement, voici quelques jours, au président de la République, le patron d'une grande organisation de recherche agronomique française : avant tout, renseignez-vous ! Une situation aussi complexe, aussi inséparable du contexte criminel qui caractérise le Brésil, n'est pas réductible à des slogans simplificateurs. Je conseillerais donc à tous ceux qui veulent en savoir plus – surtout s'ils souhaitent se rendre en Amazonie – de se rapprocher des grands organismes scientifiques français, en particulier le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) qui maîtrise toutes les données de la question.

Et le Brésil lui-même, êtes-vous optimiste sur son avenir ?

Trente-cinq ans de familiarité avec ce pays me permettent résolument de répondre oui. En plus de trois décennies, j'ai vu ce pays traverser des hauts et des bas, et parmi les bas, je vous prie de le croire, des crises extrêmement graves. Et j'ai toujours été surpris de la capacité de cette population, à la fois diverse et unie dans ses réflexes, à remonter la pente. Le drame du Brésil, c'est en un sens l'absence d'Etat, notamment face à la prégnance du crime organisé, mais c'est aussi, pour les Brésiliens, l'occasion de ne pas tout attendre d'une structure transcendante. C'est ce qui donne à ce peuple une capacité de résilience, d'adaptation, et pour tout dire un dynamisme, particulièrement utile pour affronter le monde dans lequel nous entrons. Un monde dont les ressources naturelles seront forcément limitées ! ■

Jean-Yves Carfantan

Jean-Yves Carfantan est directeur associé d'AgroBrasConsult, un bureau d'études brésilien spécialisé dans les marchés agricoles et installé à São Paulo (Brésil).

Titulaire d'un DEA en économie et d'un master en philosophie, Jean-Yves Carfantan a enseigné à l'Université de Brazzaville (1974-1977) et à l'Institut Supérieur de Gestion de Paris (1978-1981). De 1981 à 1984, il a été chargé d'études au sein de la Direction Générale coopération et développement de la Commission Européenne, pour laquelle il a réalisé plusieurs missions sur la région caraïbe et le continent africain. En 1985, il a été nommé professeur d'économie internationale à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA). Dans ce cadre, il a assuré plusieurs enseignements auprès d'universités étrangères partenaires de l'ESA, aux États-Unis, en Grande Bretagne et au Brésil.

A partir de 1989, il a été chargé de gérer les partenariats

de l'ESA avec des universités brésiliennes et a assuré des enseignements réguliers dans ces institutions (Université Fédérale du Goiás, Université Fédérale du Rio Grande do Sul, Université de São Paulo). Entre 1994 et 2002, il a assuré des missions de consultance auprès de l'Organisation des Coopératives de l'Etat du Paraná, au Brésil (OCEPAR).



Résident depuis 2000 au Brésil, il a participé comme associé à la création d'AgroBrasConsult. Dans le cadre de ce cabinet, Jean-Yves Carfantan coordonne depuis 2002 un travail d'intelligence et de veille économique des marchés agricoles brésiliens, réalisé pour de grandes entreprises internationales fournisseurs d'intrants. Jean-Yves Carfantan est l'auteur de dix ouvrages publiés en France et au Brésil. Les trois

derniers livres parus ont été publiés en France. En 2009, il a signé *Le Choc alimentaire mondial* aux éditions Albin Michel (et au Japon aux éditions NTT), et en 2014, *Le défi chinois* (sur la stratégie de contrôle des ressources naturelles développée par Pékin) aux éditions du Seuil. En 2018, il a publié aux éditions Bourin *Brésil, Les illusions perdues*, un essai sur la situation politique et économique du pays.

Depuis 1994, Jean-Yves Carfantan est membre du groupe de rédaction du Rapport Cyclope sur les marchés mondiaux de matières premières publié chaque année sous la direction du professeur Philippe Chalmin.

Il est aussi membre du Conseil d'administration de l'Institut Fernand Braudel pour l'étude de l'économie mondiale dont le siège est à São Paulo.

Il a rejoint en 2011 le club *World Policy Conference*, créé par Thierry de Montbrial, directeur-général de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI, Paris).

Raison d'être des "Entretiens du Directeur"

En rencontrant tous les mois des personnalités de haut niveau qui pratiquent la géopolitique, Jean-François Fiorina aime à rappeler que l'intérêt de Grenoble Ecole de Management pour cette discipline répond à des objectifs bien précis :

"Notre volonté est d'inciter nos partenaires et nos étudiants à faire preuve d'un nouvel état d'esprit. Il s'agit de leur proposer non seulement une grille de lecture du réel adaptée aux enjeux du monde

contemporain, mais aussi de nouveaux outils d'aide à la décision. Pour les entreprises, il s'agit d'être capables de réagir le mieux et le plus rapidement possible. Pour nos étudiants, il s'agit moins d'évoluer sur le court terme que de se préparer à une course de fond.

D'où une formation qui vise davantage à former les esprits qu'à apprendre de simples techniques, qui, de toute façon, évolueront. Pour les uns comme pour les autres, il est cependant impératif

de bien comprendre l'intérêt de la géopolitique, non pas comme référent universitaire abstrait, mais comme méthode permettant d'approcher et cerner le monde dans sa complexité, afin d'être au plus près des enjeux réels. La géopolitique doit servir à gagner des marchés, ou du moins à ne pas en perdre. Autrement dit, elle constitue une clé précieuse pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui, et surtout de demain". (Communication & Influence n°19, mai 2010) [Photos DR] ■

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur notes-geopolitiques.com